

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PRESTIGE GNIFANGUI »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO ANONKOI 3 A
100M DE LA PHARMACIE LA VIERGE DU SIGNE, Lot 3233,
Ilot 323

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 24/05/2023 reçu par Me KOUADIO-BHEGNIN Kpokibo Hermann, et enregistrés au CEPICI le 25/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRESTIGE GNIFANGUI »

Objet :

- Tous travaux de BTP (Bâtiments et Travaux Publics);
- Tous travaux de construction de Bâtiments (tout corps d'état), rénovation, nettoyage, entretien de bureau et d'espace vert ;
- Assainissement (VRD-Dalots) ;
- Electrifications (MT-BT) ;
- Reprofilage de routes et ouvertures de voies ;

La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'un des objets précités, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou autrement ;

Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO ANONKOI 3
A 100M DE LA PHARMACIE LA VIERGE DU SIGNE, Lot 3233,
Ilot 323

Dirigeant(s) M KONE GNIFANGUI MARTIN (GÉRANT), M
TRAORE KARIM (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03246 du 06/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41427/GTCA/RC/2023 du 06/06/2023

